

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis relatif au formulaire d'assurance automobile F.P.Q. n° 5 – Formule d'assurance complémentaire pour dommages éprouvés par le véhicule assuré – Assurance de remplacement approuvé par l'Autorité des marchés financiers (article 422 de la *Loi sur les assurances*)

En vertu de l'article 422 de la *Loi sur les assurances*, L.R.Q., c. A-32, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut prescrire des formulaires nécessaires à l'application de cette loi et elle doit approuver la forme et les conditions des polices d'assurance relatives à la propriété des véhicules automobiles ou à leur utilisation.

Le 18 décembre 2009, l'Autorité a publié un Avis à son Bulletin (Vol. 6, n° 50, section 5.1) annonçant la publication de la nouvelle police d'assurance F.P.Q. n° 5 – Formule d'assurance complémentaire pour dommages éprouvés par le véhicule assuré - Assurance de remplacement (la « F.P.Q. n° 5 »), laquelle devra être utilisée à compter du 1^{er} août 2010.

Ainsi, afin de permettre aux assureurs d'effectuer des modifications aux Conditions particulières de la F.P.Q. n° 5, l'Autorité publie un avenant, soit le F.A.Q. n° 5-25 – Avenant modifiant les conditions particulières. Cet avenant permettra, notamment, aux assureurs d'effectuer un changement d'adresse de l'assuré sans avoir à émettre une nouvelle police.

Ce formulaire d'assurance automobile devra être utilisé par tous les assureurs à compter du **1^{er} août 2010**.

Le texte de ce formulaire est disponible sur le site de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca, à la section « un intervenant du secteur financier – assureurs », sous la rubrique « Assurance automobile ». Veuillez sélectionner « Formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité ».

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Benoit Vaillancourt
 Direction des normes et vigie
 Autorité des marchés financiers
 Téléphone : (418) 525-0337, poste 4593
 Numéro sans frais : 1 877 395-0337
 Courrier électronique : benoit.vaillancourt@lautorite.qc.ca

Le 16 juillet 2010